

PEDAGOGIE DE L'ENSEIGNEMENT DU BRETON

A. LE MERCIER

conseiller pédagogique à l'enseignement du breton
6 rue Beaumarchais, 29200 Brest

Je voudrais tout d'abord que chacun se sente parfaitement à l'aise. Ce que j'exprime ici, ce sont mes idées personnelles, et il ne saurait être question de les imposer à qui que ce soit. J'ai pratiqué les méthodes actives durant toute ma carrière d'instituteur, et je crois que seules celles-ci sont efficaces et qu'elles seules permettront à l'école de prendre sa part dans l'entreprise de sauvetage de la langue bretonne. Je présente donc des conseils pédagogiques, ayant toujours le bien des enfants en vue. Mais j'insiste encore, ce ne sont que des conseils, dont j'assume seul l'entière responsabilité. Nul ne doit se sentir obligé de les suivre.

Quelle langue va-t-on enseigner ?

Cette question peut paraître bizarre à des maîtres enseignant ou utilisant le français, langue centralisée au maximum. Qu'on le regrette ou non, il n'en est pas de même pour le breton, qu'il soit écrit ou parlé. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la presse bretonne actuelle — très diversifiée — et d'écouter parler les bretonnants, quel que soit leur niveau d'instruction en breton. L'école sera bien obligée de tenir compte de ce fait — à moins de s'isoler complètement de la réalité. Cependant l'école, tout comme la presse, et surtout la radio et la télévision, doit être un lien, et donc permettre à tous de comprendre et de se faire comprendre partout en Basse-Bretagne.

Il semblerait donc que nous soyons pris entre deux impératifs contradictoires : d'une part respecter le parler local, d'autre part permettre une intercompréhension généralisée.

De fait, ce problème se résout aisément. Les instituteurs qui suivent les stages organisés par l'Education Nationale sont tous des bretonnants d'origines très diverses. Si, le premier jour, ils éprouvent des difficultés aussi bien à comprendre tel ou tel de leurs collègues, qu'à faire la liaison entre le breton tel qu'ils le prononcent et tel que je l'écris au tableau, dès le deuxième jour, le problème est presque résolu. C'est ainsi que j'ai vu une institutrice, originaire de Bannalec, faire une expérience : le soir du dernier jour de stage (le quatrième), elle a raconté — oralement — ses débuts d'institutrice. Elle était tout heureuse de voir que tout le monde la comprenait parfaitement. Que s'était-il passé ? Elle avait pris conscience des « particularités », des « singularités » de son breton d'origine, et tout en le respectant dans ses grandes lignes, savait les atténuer pour parvenir à se faire comprendre aisément. Il est d'ailleurs remarquable que tout bretonnant qui sait « lire et écrire » (et « écrire et lire », ce couple étant indissociable) se fait comprendre, et comprend lui-même beaucoup plus facilement.

La circulaire n° 76-123 du 29 mars 1976, parue au B.O. n° 14 du 8 avril 1976, prévoit, page 1468 : « Chaque fois qu'une langue est pratiquée sous forme de dialectes différenciés, c'est le dialecte correspondant au lieu où l'enseignement est dispensé et la graphie la plus appropriée à ce dialecte qui seront utilisés. »

Compte tenu de ce règlement officiel, et compte tenu également du bon sens, la langue de l'école devra, dans un premier temps, être la plus proche possible de celle utilisée dans la commune. Il ne faudrait pas que les enfants rentrent à la maison en utilisant un breton fondamentalement différent de celui de leur environnement. Ce n'est que peu à peu, essentiellement à partir du moment où l'on pourra passer à l'écriture, et ceci très progressivement, que l'on s'orientera vers un breton dit « standard ».

Je voudrais aborder immédiatement le problème de la liaison « écriture/prononciation ».

On connaît l'influence profonde, et souvent malheureuse, de l'écriture sur la prononciation, même chez les meilleurs bretonnants de naissance. Les mots bretons varient, du point de vue de la prononciation par le début (mutations) et par la fin (liaisons), les mutations ayant beaucoup moins d'importance que les liaisons, contrairement à ce que laissent croire les manuels, qui ont tendance à les « déifier ». Quatre cas, pour l'essentiel, sont responsables de mauvaises prononciations :

1. -t plus voyelle :

- « digorit an nor » doit être prononcé « digorid an nor » ;
- « emaut o... » doit être prononcé « emaud o... » ;
- « deuet oh » doit être prononcé « deued oh » (mais « c'hwiz zo deuet ») ;
- « ket a... » doit être prononcé « ked a... ».

2. -nt plus voyelle : « erru eo poent », mais « poen eo » ou « poend eo » ; « gand ar » ou « gan ar ».

3. -nk plus voyelle : « hennez a zo yaouank » mais « yaouang eo » ; « me azo o vond d'ar stank », mais « stang ar hoad ».

4. -mp plus voyelle : « pemp eur » est prononcé « pomb eur » ou « pem eur ».

Ne pas respecter cette règle, sonne aussi étrange que de dire « lé soizo » au lieu de « lé zoiso ». Et cependant il y est souvent contrevenu par tous les bretonnants qui savent lire et écrire, à partir du moment où leur langue devient « raisonnée » (alors qu'en français, ils disent presque tous « n'importe où » ou « l'Océan atlantique », ce qui est d'ailleurs un autre problème).

Par contre dire « ar hemenerien, ar Helted », ne choquera personne, malgré les grammairiens qui enseignent « ar gemenerien, ar Gelted ».

L'enseignement proprement dit

LES ENFANTS SONT BRETONNANTS :

Contrairement à ce que l'on croit, il y a encore pas mal d'enfants bretonnants — plus ou moins certes — dans les campagnes. On n'enseigne pas une langue à quelqu'un qui la comprend comme à quelqu'un qui n'en entend pas un mot.

Ces enfants bretonnants le sont à des degrés divers, et le premier but à rechercher sera de les faire s'exprimer oralement avec aisance, sur tout les sujets de la vie courante. Il ne faudrait pas avoir une attitude passéiste, et s'en tenir à la ferme, aux chemins creux, aux légendes, bref à l'atmosphère de la vie à la campagne — du moins autrefois. C'est la vie actuelle, y compris celle que nous apporte la télévision, qui devra être traitée. On se heurtera parfois à un problème de vocabulaire, ou plus exactement, on aura peur d'employer un mot ressemblant trop au mot français correspondant. C'est là un faux problème. Des mots comme « chom, kas, louz, koant » sont d'origine française, mais l'immense majorité des bretonnants ne le sait pas — et les trouve donc parfaitement bretons. Il suffira de « bretonniser » le mot français (qui est souvent le mot international). « Tele », à mon avis, est bien préférable à « pellwelerez », mais c'est là une affaire de goût.

Bien plus importants que le vocabulaire sont les problèmes de prononciation (voir ci-dessus) et de syntaxe (voir plus bas).

**LE PROBLEME DE L'ECRITURE
VA SE POSER DES LE C.P.
FAUT-IL OU NON ECRIRE,
ET D'UNE FAÇON SYSTEMATIQUE OU OCCASIONNELLE ?**

Je ne crois pas qu'il faille écrire d'une façon systématique au C.P., ni en C.E.1, mais d'une façon occasionnelle (y compris en grande section), lorsque l'enfant le demande, et s'il se met de lui-même à écrire, pour éviter de mauvaises graphies qui risqueraient de s'incruster. C'est ainsi qu'il vaut mieux enseigner «*moal*» que de laisser griffonner «*moile*».

Cependant, il est certain que des enfants bretonnants voudront apprendre à lire, donc à écrire. La meilleure chose à faire sera d'écrire et de lire ce qu'ils auront raconté. C'est la méthode naturelle d'apprentissage de la lecture et de l'écriture à partir du texte libre. Que les maîtres ne se croient pas obligés de se presser. Ils auront toute la scolarité pour apprendre à lire et à écrire en breton. Qu'ils se sentent à l'aise, dégagés de toute obligation, de toute précipitation. Les résultats n'en seront que meilleurs. La simplicité de l'orthographe du breton — tous les instituteurs ayant suivi mes stages sont là pour en témoigner — rendra ce travail extrêmement aisé.

QUE FAIRE DE CES TEXTES LIBRES ?

On peut les conserver dans un cahier spécial, ou les éditer dans le journal scolaire bilingue — ou imprimer un journal scolaire entièrement en breton que l'on échangera avec d'autres écoles. La correspondance scolaire — par écrit ou au magnétophone — devrait être un moyen de rendre l'étude du breton plus agréable, plus profitable, et de montrer que, comme toute langue, le breton est avant tout un moyen de communication et d'expression.

Les fêtes scolaires devraient être l'occasion de s'exprimer par l'intermédiaire du théâtre, soit que l'on apprenne des pièces écrites par des auteurs confirmés (il y en a peu à la portée des enfants), soit, beaucoup mieux, que les élèves les écrivent eux-mêmes à partir d'histoire vécues ou de légendes.

ENFANTS NON BRETONNANTS :

Ceux-ci sont presque la norme à l'heure actuelle, ce qui pourrait faire croire que leur enseigner le breton reviendrait à leur enseigner une langue étrangère. Est-ce vrai ?

La prononciation du français par les enfants habitant en Basse-Bretagne suit bien souvent les lois de la phonétique du breton, en tout premier lieu le traitement des consonnes finales. L'accent tonique, que l'habitude nous empêche de percevoir, est également un de ses traits caractéristiques. La syntaxe de nos élèves est profondément marquée par celle du breton. Tout ceci doit faciliter l'apprentissage du breton et en même temps redresser et la prononciation et la syntaxe du français. D'autre part, prendre conscience de moyens divers de s'exprimer (le français et le breton) permettra plus tard à ces enfants d'assimiler plus facilement les systèmes différents des langues étrangères. Apprendre le breton, ce sera pour nos élèves, à la fois se réapproprier leur véritable façon de penser, et se préparer à accepter d'autres systèmes.

LES METHODES

Si la majorité des Français, qui ont appris l'anglais dans l'enseignement secondaire, sont par exemple incapables d'écouter la radio anglaise avec plaisir, cela tient en grande partie à deux causes :

— On leur a donné un livre dès le premier jour de classe : ils ont appris l'orthographe de l'anglais, mais non sa prononciation ;

— On a traduit en français.

Les méthodes en usage dans les classes ont fait actuellement de gros progrès, mais la plupart des instituteurs bretonnants en exercice ont subi cet enseignement, et ils ne faudrait pas qu'ils le transposent en breton.

L'enseignement sera essentiellement oral et on n'aura jamais recours au français.

Ce sont là deux règles d'or dont il ne faudrait se départir sous aucun prétexte.

Trois méthodes peuvent être utilisées :

1. La méthode naturelle :

Elle consiste à jouer avec les enfants, sans plan préconçu. On peut jouer à n'importe quoi, dans la classe ou en gymnastique. On remarquera vite que ce sont les mêmes termes, les mêmes expressions qui reviennent, c'est-à-dire le vocabulaire de base et les tournures syntaxiques les plus courantes. Cette méthode devrait convenir parfaitement de la maternelle au C.E.1 et même par la suite. Peu à peu, surtout à partir du C.E.1, il sera possible de procéder à des classements grammaticaux, comme on le fait en français, mais toujours oralement. Il serait bon que le maître note au jour le jour ce qu'il fait, de façon à pouvoir introduire un nouveau vocabulaire et de nouvelles structures au moyen de jeux variés.

Il ne faudra surtout pas se laisser aller à traduire en français. Le geste, l'objet, doivent être assez parlants pour être compris d'eux-mêmes. Les enfants, au début, traduiront pour montrer qu'ils ont bien compris, mais rapidement ils perdront cette habitude.

2. Les méthodes audio-orales :

J'entends par là des méthodes qui font agir les enfants, ceux-ci disant ce qu'ils font ou ce que font leurs camarades.

Par exemple :

Yann : Herri ! Digor an nor !

Mari : Herri, petra emadout oh ober ?

Herri : O tigori an nor ermaon.

Job : Petra emadout Herri oh ober ?

Anna : O tigori an nor emadout Herri.

Cette méthode plaît beaucoup aux enfants, parce qu'ils agissent. Le dialogue donné ci-dessus est évidemment trop long pour une première leçon, mais, au bout d'une semaine, en le décomposant, on devrait y arriver facilement.

Utilisée dans les anciennes colonies françaises, cette méthode permettait, en un an, à des enfants de six ans, de bien parler le français.

3. Les méthodes audio-visuelles :

Les méthodes audio-visuelles consistent à projeter des diapositives. Le maître cite le nom de l'objet, ou décrit l'action par une simple phrase. L'image doit permettre de comprendre immédiatement, sans passer par le français. Tous les élèves répètent ensemble. Pour varier, on peut créer des groupes, l'un interrogeant, l'autre répondant. Les actions décrites peuvent ensuite être jouées par les élèves, du moins dans la mesure du possible.

En dehors du fait de faire parler tout le monde en même temps, cette méthode a deux inconvénients pour les écoles primaires : son prix, et l'installation qu'elle nécessite (obscurité, appareil passant les films fixes). Cependant certaines écoles l'ont achetée et s'en trouvent très bien. Il est certain que la projection de diapositives pendant un court laps de temps — la leçon de breton ne durant qu'un quart d'heure — plaît aux enfants.

Un substitut des méthodes audio-visuelles

On peut se passer de l'achat des films fixes et se contenter du livre. Mais il faut alors reproduire les dessins, sur par exemple des feuilles 21 x 29,7, ce format étant suffisant pour une classe de 25 élèves l'un après l'autre, ce qui, à mon avis, est préférable.

On peut aussi faire faire des dessins aux élèves, le modèle étant apporté au départ par le maître, ensuite par les élèves. On dessine par exemple, d'abord «*eur rektañgl, an doenn, an*

Bibliographie

La plupart des manuels existants ont été écrits pour des adultes suivant des cours du soir ou par correspondance. Je ne citerai ici que des méthodes destinées à des instituteurs en vue de faire la classe à des enfants, et répondant aux critères suivants :

- être actives,
- ne pas faire appel au français.

Méthode naturelle :

Il ne peut évidemment pas exister de livre de méthode naturelle. Un compte rendu de leçons faites dans des maternelles, à Lanmeur et à Morlaix, a été édité sous le titre «AR BREZONEG ER SKOLIOU KENTAN». Ces leçons — ou plutôt ces thèmes — font appel à l'enfant lui-même (son nom, sa famille, le corps), à ce qui l'entoure (les animaux, le temps, etc.). Edité par la revue pédagogique AR HELENNER : 5 F (Orthographe de l'Université).

Méthodes audio-orales :

A.MERSER : «C'HWI VO BREZONEGERIEN», édité par AR HELENNER (Orthographe de l'Université) : 10 F. Trois prononciations ont été enregistrées, chacune sur une cassette (20 F) : Hanvec, Plouaret, Bignan.

«PEMP MUNUT BREZONEG BEMDEZ», basé sur le livre «LE BRETON PAR L'IMAGE» de Visant SEITE (Enseignement catholique) : 5 F (édité par le Bleun-Brug, 5 rue Francis Jammes, Brest). Il existe une version vannetaise du livre de base (Orthographe de l'Université).

«SKOL AR RE VIHAN» par Denez MAGER (Enseignement catholique) : 12 F. Edité par SKOL, 15 allée des Frégates, Saint-Brieuc (Orthographe «peurunvan» de 1941).

Méthode audio-visuelle :

LE DU - LE BERRE : «AR BREZONEG DRE ZELLED, KLEVED KOMZ HA LENN», édité par l'Université de Bretagne Occidentale, av. Le Gorgeu, Brest (Orthographe de l'Université).

Complète, la méthode comprend : les films fixes, les bandes magnétiques en K.L.T., les trois livres (texte, images, livret d'exercices) : 750 F.

On peut se procurer, auprès de la revue AR HELENNER (6 rue Beaumarchais, 29200 Brest) : les trois livres (22 F), un enregistrement en KLT (3 cassettes, 60 F) ou en Vannetais (3 cassettes, 60 F). Une édition des images, en format 21 × 29,7, mais à colorier par le maître, est à l'étude. Des exercices écrits, pouvant servir pour une révision, sont également à l'étude.

Recueil de chants : 50 chants scolaires (uniquement le texte) : 10 F ; une cassette : 20 F (REVUE AR HELENNER, Orthographe de l'Université).

Recueil de comptines : Revue AR HELENNER, 10 F. Une cassette en KLT : 20 F (orthographe de l'Université). Un recueil de poèmes est à l'étude.

Pour vous initier au breton local, si le vôtre en est trop éloigné : ATLAS LINGUISTIQUE DE LA BASSE-BRETAGNE : 6 fascicules de 100 cartes chacun : 30 F l'un. Diverses études dans des revues savantes (s'adresser à la Bibliothèque de Celtique, Faculté des Lettres, Brest).

BREZONEG PAZENN HA PAZENN : 18 prononciations locales, accompagnées de cassettes (30 F).

Revue AR HELENNER : éditée par le C.D.D.E.P. de Brest. Abonnement : 30 F les quatre numéros.

Pour tous renseignements complémentaires, on peut s'adresser à A. LE MERCIER, 6 rue Beaumarchais, 29200 Brest.

POUR VOUS-MEME : suivez le cours de breton par correspondance de AR HELENNER : méthode TRICOIRE :

- 3 mois de travail pour un bretonnant,
 - 2 ans pour un non-bretonnant,
- pour se mettre au niveau du baccalauréat.

Cours gratuit, sauf l'achat du livre (20 F).

La syntaxe du breton

J'ai remarqué que les instituteurs, excellents bretonnants par ailleurs, se laissent influencer par le français dès qu'ils sont en classe. C'est pourquoi je voudrais attirer votre attention sur un certain nombre de points.

L'ordre des mots dans la phrase

Soit la phrase : «Maman achète aujourd'hui des pommes de terre au marché.»

On peut la décomposer en ses divers éléments en posant les questions suivantes :

1. *Que fait maman aujourd'hui au marché ?*

Petra a ra mamm hirio er marhad ?

Elle y achète des pommes de terre/*Préna a ra avalou-douar.*

Préna a ra mamm avalou-douar hirio er marhad.

2. *Qu'achète maman au marché ?*

Petra a brén mamm er marhad ?

Des pommes de terre. *Avalou-douar.*

Avalou-douar a brén mamm hirio er marhad.

3. *Où maman achète-t-elle des pommes de terre ?*

E peleh e brén mamm an avalou-douar ?

Au marché. *Er marhad.*

Er marhad e brén mamm avalou-douar hirio.

4. *Quand maman achète-t-elle des pommes de terre ?*

Pegoulz e brén mamm avalou-douar ?

Aujourd'hui. *Hirio.*

Hirio e brén mamm avalou-douar er marhad.

5. *Qui achète des pommes de terre aujourd'hui au marché ?*

Piou a brén avalou-douar hirio er marhad ?

Maman. *Mamm.*

Mamm a brén avalou-douar hirio er marhad.

6. *Bez' e brén mamm avalou-douar hirio er marhad.*

Seul, «aujourd'hui» peut changer de place dans la phrase française, les autres éléments n'étant pas permutable (à moins d'avoir recours aux tournures, exceptionnelles à vrai dire «c'est, ce sont»). Par contre, la phrase bretonne sera permutable en autant d'éléments qu'elle comporte (le verbe conjugué étant toujours le second élément de la phrase) plus un qui, utilisant l'auxiliaire «bez'» (= être), met toute la phrase en relief.

Cet ordre des mots est très important :

E peleh ema Yann ? War an tapiz. War an tapiz ema Yann.

Piou a zo war an tapiz ? Yann ! Yann a zo war an tapiz.

Petra ema Yann oh ober ? O c'hoari gand ar bolotenn ema Yann.

Piou a zo o c'hoari gand ar bolotenn ? Yann ! Yann a zo o c'hoari gand ar bolotenn.

Ne vous laissez pas influencer par le système scolaire français qui exige que les enfants répondent par des phrases complètes, qui ne respectent pas l'ordre de l'action.

L'habitude

Cette phrase : «*Maman achète aujourd'hui des pommes de terre au marché*» stipule que l'action se produit à un moment déterminé «aujourd'hui». Si je supprime cette notion de temps, elle devient une habitude. Je pourrai conserver les mêmes types de conjugaison, mais il me sera également possible d'employer des formes passives construites avec les formes d'habitude du verbe être et la préposition «*gand*» (= avec) (ce sont ces formes qui sont à l'origine de la plupart des bretonnismes en français).

*Prened e vez avalou-douar gand mamm er marhad.
Avalou-douar a vez prened gand mamm er marhad.
Gand mamm e vez prened avalou-douar er marhad.
Er marhad e vez prened avalou-douar gand mamm.
Bez' e vez prened avalou-douar gand mamm er marhad.*

Chacune de ces phrases ayant bien entendu un sens bien particulier.

La progression

Si je pose la question : «*tu n'as pas vu maman ?*», un francisant répondra : «*si, elle achète des pommes de terre au marché*», mais un francisant élevé en Basse-Bretagne, même s'il ne connaît pas un mot de breton, répondra : «*si l' elle est en train d'acheter...*». Cette construction, très rare en français «classique» est très courante chez nous. C'est pourquoi il vaut mieux, à mon avis, commencer par l'étude de cette forme plutôt que celles utilisant l'auxiliaire «faire» ou le radical du verbe.

*Ema mamm o prena avalou douar er marhad.
O prena avalou douar er marhad ema mamm.
Er marhad ema mamm o prena avalou-douar.
Mamm a zo o prena avalou douar er marhad.
Bez' ema mamm o prena avalou-douar er marhad.*

La question et la réponse

L'immense majorité des questions est posée à la forme négative. Un vrai francisant dira : «*as-tu vu maman ?*», tandis qu'un francisant élevé en Basse-Bretagne dira : «*t'as pas vu maman ?*».

Il faut bien penser à employer en breton de préférence la forme interro-négative.

La réponse à ces deux questions est assez délicate :

«*Peus ked gweled mamm ?*» : *si l geus l eo l ; non l nann l*
«*Gweled peus mamm ?*» : *oui l ya l ; non l 'm-eus ked l*

Lorsque la réponse va dans le sens de la question, on répond par «*ya*» ou par «*nann*». Dans le cas contraire, on reprend le verbe.

Pensez à la chanson :

«*Kaved 'peus da zaoud ?*» — «*N'am-eus ked l*»
«*Degas unan din l*» — «*Ne rin ked l*» Cette fois, on a utilisé l'auxiliaire «faire».

Le verbe «avoir»

Il en existe deux, qui sont en fait des formes spéciales du verbe «être». Si un élève a oublié son cahier, il y a de grandes chances pour qu'il vous dise : «*Mon cahier n'est pas avec moi*» — «*N'ema ked ma haier ganin*».

«*Ema ganin, ganit, gantañ, ganti, ganim, ganeoh, ganto*» — «est (= se trouve) avec moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux/elles» indique une possession épisodique. C'est cette forme-là qu'il faut apprendre en premier lieu, sinon les enfants auront toujours tendance à utiliser «*am-eus*» qui indique une possession permanente, ou quelque chose que l'on ressent :

Lunedou am-eus : j'ai (= je possède) des lunettes ;
mez n'emaint ked ganin : mais je ne les ai pas sur moi.
«*am-eus*» sert aussi à former le passé composé :
Kaved az-peus da zaoud = tu as trouvé tes vaches.

Le plus-que-parfait

La plupart des textes des enfants commencent par «*Hier, j'avais été...*» alors que le français dit «*Hier j'ai été/je suis allé...*». En breton : «*Deh e oan bed/éd*».

Les mutations

Une règle d'or : ne pas se bloquer sur les mutations. Surtout ne pas essayer de les faire apprendre systématiquement aux enfants. Il faut évidemment les faire, mais faites celles auxquelles vous êtes habitués, qui ne sont pas obligatoirement celles de la langue «littéraire». Peu à peu vous dresserez des listes et des règles se dégageront d'elles-mêmes.

Le respect des liaisons est beaucoup plus important.

La législation de l'enseignement du breton en maternelle et en primaire

Les deux textes les plus importants sont :

1. La loi Deixonne de 1951 (vous la trouverez au B.D. de 1952).
2. La circulaire n° 76-123 du 29 mars 1976, parue au B.O. n° 14 du 8 avril 1976, l'essentiel se trouvant à la page 1468.

J'attire votre attention sur les points suivants :

1. L'enseignement du breton est facultatif pour les maîtres.
2. Il est également facultatif pour les élèves. N'obligez jamais un enfant qui ne veut pas étudier le breton — ou dont les parents s'y opposent — à suivre cet enseignement (vous pouvez évidemment essayer de le/les convaincre).
Mais à partir du moment où l'on a acquiescé, cet enseignement devient obligatoire.
3. Avant d'enseigner le breton, vous devez demander leur accord aux parents, de préférence par écrit. Rares sont ceux qui s'y opposent. Vous pouvez par exemple leur soumettre le texte suivant : «*Acceptez-vous que votre enfant suive des cours de breton, à raison d'un quart d'heure par jour, pris sur les activités d'éveil.*» Il serait évidemment utile d'avoir une discussion avec les parents pour leur présenter l'intérêt de cet enseignement.
4. L'horaire de breton doit être pris sur les activités d'éveil, et en tout cas ne jamais se trouver en concurrence avec le français ou le calcul, si par exemple vous organisez du travail de groupes (ou faites deux divisions, l'un faisant du breton et l'autre non).
5. Vous devez adresser une lettre à votre inspecteur d'Académie sous couvert de votre inspecteur départemental, lui faisant savoir le nombre d'élèves qui, avec l'accord de leurs parents, suivent les cours de breton.
6. Il est possible, qu'après entente, un maître enseigne le breton dans plusieurs classes (deux ou trois au maximum). Il me semble préférable que ce soit le maître qui se déplace plutôt que les élèves. Ceci oblige évidemment les maîtres à s'entendre à l'avance pour que les non-bretonnants continuent le travail commencé et ne restent pas inoccupés. Mais, je le répète, ces derniers ne doivent faire ni français ni calcul pendant que leur condisciples font du breton.
7. Il est possible de faire enseigner le breton par un «intervenant», à condition que le maître reste dans la classe. Mais cet intervenant ne peut être rémunéré.